



Avertissement

Les vis de sécurité comportent des empreintes offrant une prise aux tournevis moins importante que les empreintes de vis courantes type cruciforme ou Torx™ du commerce.

Cette caractéristique améliore sensiblement la résistance au démontage. En effet une empreinte très "agrippante" ou très profonde facilitera bien sûr le vissage mais aussi et surtout la tâche des voleurs (en permettant le formage de poinçons en acier doux conformable) !

En conséquence elles doivent être vissées avec certaines précautions notamment avec les visseuses électriques.

Grâce à ces précautions vous conserverez longtemps les embouts de vissage et faciliterez grandement un dévissage ultérieur en préservant aussi les têtes de vis.

Conseils pour le vissage des vis antivol Rexlok®

Ce type de vis a été étudié pour offrir un équilibre correct entre entraînement et sécurité. La forme dissymétrique de l'empreinte est une caractéristique notable qui participe à la qualité de l'entraînement.

Comme pour toute nouvelle technique une période d'adaptation (quelques vissages) est nécessaire, il sera prudent de s'entraîner...

Il est important de respecter les consignes suivantes :

- Conserver la visseuse dans un alignement le plus parallèle possible à l'axe de la vis.
- En cas d'utilisation de visseuses électriques, toujours utiliser des visseuses à couple réglable en commençant par le plus petit des couples.
- En cas de vitesses multiples choisir la plus lente.
- Matériaux : les vieux bois sains ou les matériaux compacts comme le médium nécessitent impérativement l'usinage d'un avant trou.
- Ne pas hésiter à utiliser un lubrifiant de suifage pour faciliter le vissage (cire, bougie).
- Pour le vissage dans des chevilles plastiques, utiliser préférentiellement la plage haute (ex. : pour une vis Rexlok de \varnothing 4,2 mm, choisir des chevilles pour vis de \varnothing 5).
- Pour des vissages en série (ex. : accrochage d'expositions) ou difficiles, ne pas hésiter à former le filetage avec des vis normales de diamètre identique (filetage type tôle) puis à les remplacer par les vis antivol.

Ces quelques précautions valent encore plus pour le démontage où des phénomènes d'adhérence dus au resserrement du matériau ou à la corrosion peuvent se produire comme pour toute vis.